

La Municipalité en Direct

Conseils : Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 23 mai ou le mardi 30 mai à 20h30 dans la salle du conseil de la mairie.

Elections : Le deuxième tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017. Vos bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Chaque électeur bouëxiérais a reçu dernièrement sa nouvelle carte électorale.

En effet, 2017 est une année de refonte nationale des listes électorales. Au vu de l'augmentation de la population, la commune a profité de ce processus pour créer un nouveau bureau de vote, portant leur nombre à 4, tous situés Centre Culturel Maisonneuve 20 rue Jean-Marie Pavy.

Déclaration en ligne d'impôts sur le revenu 2016 :

La déclaration d'impôts en ligne sur internet est obligatoire depuis 2016 pour certains contribuables. En 2017, les contribuables dont le revenu fiscal de référence de 2015 est supérieur à 28 000 € devront obligatoirement faire une déclaration de revenus en ligne.

Interdiction de circulation motorisée dans les bois et forêts :

Face aux risques d'incendie, la circulation de tout véhicule à moteur, en dehors des routes goudronnées ouvertes à la circulation publique, est interdit dans les bois, forêts, plantations forestières et landes.

Chevré : Le rapport du commissaire enquêteur sur l'enquête publique pour les travaux d'entretien et de restauration du Chevré et ses affluents est disponible à l'accueil de la Mairie.

Interdiction préfectorale de brûlage : Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers, des professionnels et des collectivités, est interdit. Ces déchets doivent être déposés dans une déchetterie. Il existe plusieurs dérogations à cette règle dont une sur le brûlage des résidus d'origine agricole.

Sont autorisés au brûlage les résidus d'origine agricole (élagage ou entretien des haies en bordure de parcelles) sous certaines conditions :

- le brûlage doit être réalisé en dehors des périodes pendant lesquelles un épisode de pollution est annoncé
- les résidus brûlés doivent être secs
- le brûlage doit être réalisé entre 11h et 15h30 en décembre, janvier et février, et entre 10h et 16h30 le reste de l'année.

Le texte complet de cet arrêté préfectoral est disponible en mairie.



Aidez-nous à rendre notre commune plus agréable à vivre !

Merci de déposer vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet plutôt qu'en pleine nature.

Fête de la musique : Elle se déroulera à La Bouëxière le samedi 10 juin à partir de 19h. Si vous souhaitez y participer (chant, musique...) nous vous proposons de déposer vos coordonnées téléphoniques à l'accueil de la mairie au 02 99 62 62 95 avant le 15 mai.



Cérémonies

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration se déroulera le lundi 8 mai. Toute la population y est cordialement conviée.

11h : Montée des couleurs, remise de décorations devant la mairie, puis dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.

12h15 : Vin d'honneur offert par la municipalité (salle Communale).



Evénements

LE COCHON A PÉDALES

Samedi 6 mai - L'espace sportif couvert

Les inscriptions sont ouvertes.

Participer à la troisième édition du cochon à pédales, une journée récréative et festive dans laquelle s'affrontent des équipes déguisées à travers des épreuves loufoques. Concert le midi et le soir. Créer votre équipe (6 personnes minimum) et prévoir un code vestimentaire commun, un blason et une mascotte. (6€ d'inscription par équipe). Restauration sur place, le midi cochon grillé (14€ sur inscription) et le soir (galette saucisses, frites...)

Inscriptions : lesboucsentrain@gmail.com / 02.99.04.47.04.

VAGABONDAGES ET CIE

Du Jeudi 18 mai au Samedi 20 mai - La Bouëxière

Jeudi 18 mai, 19h / **Annolan Hernandez / Concert Pop**
Café - La Bicyclette

Samedi 20 mai, 11h / **L'enfant éléphant,**
Compagnie les Ouranie

Place de l'Europe - Public familial - Gratuit

Samedi 20 mai, 12h / **Palm, Concert Pop-rock**
Place de l'Europe - Gratuit

Samedi 20 mai, 15h/17h / **Arbre à Livres, Création de livres**
Médiathèque de La Bouëxière

Gratuit sur inscription à la médiathèque 02 99 62 67 43

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 20 mai à 10h - Place de l'Europe

Visite commentée de la commune en car. Inscription en mairie avant le 10 mai au 02 99 62 62 95.

MÉDIATHÈQUE
Concert pédagogique
Mercredi 10 mai à 16h

L'école de musique de Saint Aubin du Cormier vous propose un intermède musical. Entrée libre - Gratuit

D'autres concerts sont programmés sur le réseau des médiathèques de Liffré - Cormier communauté, plus d'information sur <http://mediatheques.liffre-cormier.fr>

Fermeture exceptionnelle

En raison des élections présidentielles du dimanche 7 mai, la médiathèque fermera ses portes à 16h le samedi 6 mai.

 **Associations**

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 8 mai
10h30 cérémonies

11h15 montée des couleurs
suivi d'un vin d'honneur salle Communale offert par la mairie.

GRAND CONCOURS DE DESSINS

Les sapeurs pompiers de La Bouëxière organisent un grand concours de dessin. Le but est simple : faire un dessin très coloré, mettre au dos son nom, son prénom, son âge et déposer le dessin dans la boîte aux lettres de la caserne, 4 rue du stade avant le 30 avril. Le gagnant fera la une de couverture de notre prochain calendrier 2018 ! En avant !

NUIT DU TENNIS

Samedi 13 mai - Salle multi-sports

De 18h à minuit : Tournoi de doubles mixtes ado-adultes (format convivial). Participation de 4 €. Apéro offert, amener votre pique-nique (possibilité de faire un barbecue sur place).

Ouvert à tous. Venez avec votre famille, vos amis, vos voisins !

Inscriptions et renseignements :
esperancetennislabuexiere@gmail.com

CERCLE DES RETRAITÉS

Une sortie d'une journée aura lieu le mercredi 31 mai avec visite du Pays de Becherel, Dinan et une croisière promenade sur la Rance. Inscription le jeudi, salle Corbière avant le 6 mai - Tarif : 68 €

ADMR PAYS DE LIFFRE

La prochaine animation collective aura lieu le mardi 30 mai à 11h30 autour d'un repas, "Salle de la Corbière" (Centre culturel Maisonneuve). Pour tous renseignements et inscriptions, merci de contacter l'association, 10 rue Théophile Rémond à La Bouëxière, par téléphone au 02 99 62 64 30 ou par mail : labouexiere.asso@admr.org

LA BOUEX COUTURE

Jusqu'au 14 mai : la fête des mères approche ! L'association La Bouex Couture organise un marché des créateurs le dimanche 14 mai en extérieur, sous l'espace sportif couvert, de 10h à 17h. Présence de nombreux artisans créateurs, bijoux, savons, décoration, vêtements et accessoires pour enfants et adultes, ... Balade en calèche. Ateliers créations pour les enfants tout au long de la journée.

Inscriptions et renseignements, labouexierecouture@gmail.com
ou 06 83 49 89 42

Jusqu'au 10 juin, atelier scrapbooking pour les enfants, "un cadeau pour ma maîtresse". Atelier animé par une professionnelle de cet art créatif. Venez fabriquer un cadeau de fin d'année personnalisé pour votre maîtresse. De 8 à 12 ans.

Inscriptions et renseignements : labouexierecouture@gmail.com
ou 06 83 49 89 42

 **Divers**

INSEE

L'Insee réalise entre mai et juin 2017 une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux et sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

IMPÔT SUR LE REVENU

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 12 avril 2017.

Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 17 mai 2017 à minuit
- date limite de déclaration en ligne : 30 mai 2017 à minuit

Retrouvez tous les services en ligne sur le site impots.gouv.fr (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...).

La médiathèque en partenariat avec la DRFIP vous propose le jeudi 11 mai de 9h à 12h un accompagnement spécifique.

L'inscription pour cet atelier est obligatoire et ouverte dès à présent au 02 99 62 69 09, par mail à cyber@mairielabuexiere.fr ou directement à la médiathèque les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de 16 ans sont invités à venir se faire recenser en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

